

Dans le cours de l'été dernier deux feux d'alignement ont été établis près l'extrémité ouest de Quinté Carrying Place, dans la Baie de Weller, comté de Prince-Edouard, et ces feux furent allumés pour la première fois le 8 août dernier. Les lumières sont catoptriques fixes; celle de devant est rouge et se trouve à 29 pieds au-dessus du niveau des hautes eaux, celle de derrière est blanche et à 43 pieds. Ces feux ont pour but de guider les navires qui entrent dans la baie de Weller. Les frais de construction, y compris l'appareil d'éclairage, se sont élevés à \$1,451.20.

Dans le cours de la même saison deux phares ont été établis sur la jetée est à l'entrée du havre Rondeau, lac Erié, et furent mis en opération le 7 septembre dernier. Le principal de ces deux phares, qui est affecté à la navigation générale, contient une lumière catoptrique à révolutions, donnant alternativement des éclats rouges et blancs et atteint son plus vif éclat toutes les minutes et demie. Elle est à 70 pieds au-dessus du niveau du lac et peut être aperçue à 16 milles dans les temps clairs. La tour est une charpente carrée en bois, ayant 64 pieds de hauteur de la jetée à la girouette. Le petit feu d'alignement est placé sur l'extrémité nord de la jetée, à une distance de 781 pieds de l'autre, et en alignement avec lui éclaire l'entrée du havre; il éclaire aussi le havre lui-même. Cette lumière est catoptrique blanche fixe, à 34 pieds au-dessus du niveau du lac et peut être vue à dix milles. La tour est une charpente en bois carrée, à 36 pieds de hauteur de la jetée à la girouette, et est peinte en blanc.

La somme de \$2,692.44 a été dépensée pour ces derniers phares pendant l'année fiscale expirée le 30 juin; les autres frais qui seront encourus figureront dans les comptes de la présente année fiscale. M. Thomas Harrison a été nommé gardien de ces phares le 25 juillet dernier, avec un salaire de \$400 par année.

Dans un incendie qui se déclara le 19 octobre dernier, les lampes et réflecteurs de l'appareil tournant furent détruits, et le phare n'a pas été allumé depuis.

Un autre phare a été construit, dans le cours de la dernière saison, sur la jetée de la maison de Réforme Provinciale, Penetanguishene, et il fut mis en opération le 30 septembre dernier. La lumière est blanche fixe et appartient à l'ordre catoptrique; elle se trouve à 20 pieds au-dessus du niveau des hautes eaux, et peut être aperçue à huit milles dans les temps clairs. La tour est une construction carrée en bois, à 18 pieds de hauteur du sommet de la jetée à la girouette, et est peinte en blanc. M. Peter Kilrairie a été nommé gardien de ce phare, par arrêté du Conseil, le 7 octobre, avec un salaire de \$150 par année.

Un autre phare a été construit, dans le cours de la dernière saison, sur la pointe sud-ouest de l'île du Gros Canard (Big Duck Island), lac Huron; mais comme il n'a été terminé qu'à la fin de la saison, on n'a pas cru devoir l'allumer avant le printemps prochain. La somme de \$626.02 a été dépensée pour ce phare pendant l'année expirée le 30 juin dernier, et les autres frais qui seront encourus figureront aux comptes de la présente année fiscale.